

**THEME 9 : Mariage et famille**

**Sous-thème : Genre, travail, mariage et famille**

***Femmes chefs de ménage en Afrique subsaharienne : Caractéristiques, évolution et impact des OMD***

**NYA TCHOUNKEU Christelle Stella**  
*Ingénieur des Travaux Statistiques*  
*Expert démographe (en formation)*

Depuis les années 60, l'Afrique Subsaharienne se caractérise par un développement croissant qui a un fort impact sur les ménages. Avec l'avènement de la thématique du genre, l'importance du rôle de la femme dans la société et son apport non négligeable dans le développement sont de plus en plus reconnus. Bien que le statut de la femme au sein du ménage soit considéré de manière générale comme dépendant de celui de l'homme, les études révèlent qu'au cours des dernières décennies, de plus en plus de femmes assument seules un ménage sans un conjoint. Plusieurs hypothèses ont été avancées sur cette féminisation croissante des chefs de ménages notamment l'autonomisation la femme qui la dégage davantage de la position sociale et familiale inférieure qui lui était assignée auparavant. Cette croissance a pour conséquence l'apparition de nouveaux types de ménages et le changement des structures familiales actuelles vers un autre modèle d'organisation familiale. Qu'est qui caractérise ces femmes chefs de ménages ? Comment évolue cette nouvelle tendance dans les différentes régions de l'Afrique Subsaharienne ?

Le présent document se propose de faire une analyse des caractéristiques des femmes chefs de ménages dans les différentes régions de l'Afrique Subsaharienne en distinguant les périodes avant et après la mise en œuvre des mesures visant l'autonomisant des femmes via les Objectifs du Millénaire pour le Développement. L'hypothèse retenue est que « les Objectifs du Millénaire pour le Développement contribuent grandement à la croissance de la féminisation du taux des chefs de ménages en Afrique Subsaharienne ».

Après la définition des concepts de ménages et chefs de ménages ainsi qu'une brève revue de la littérature sur les femmes chefs de ménages, une analyse comparative du taux des femmes chefs de ménages sera réalisé avant et après la mise en vigueur des OMD dans les différentes régions de l'Afrique Subsaharienne.

**Ménage et femmes chefs de ménages**

De manière générale, dans les études statistiques, le terme « ménage » renvoie à l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces derniers soient nécessairement parentés et partageant

leurs ressources et dépenses (Insee). Un ménage peut être composé d'une seule personne. La caractéristique première d'un ménage est le lieu d'habitation. En Afrique, l'unité résidentielle d'un individu n'est pas toujours identifiée à l'unité familiale, mais la cohabitation des individus ne se fait jamais au hasard (Pilon, 1991). Le chef de ménage dès lors, est l'individu de référence à partir duquel on identifie tous les autres membres du ménage. Cette information est donnée à l'enquêteur de manière déclarative mais on doit parvenir à établir l'existence d'une relation entre chaque membre du ménage et le chef.

Il n'existe pas de définition propre au concept de « femme chef de ménage ». « Dans un couple, c'est toujours l'homme qui est le chef de ménage » telle est l'une des recommandations prise par la Commission Economique pour l'Afrique pour les grandes opérations de collecte démographique (CEA, 1986). De ce fait, même si c'est la femme qui subvient aux besoins (matériels et familiaux) du ménage, elle ne peut être considérée comme étant le chef.

La femme qui habite seule ou dirige un ménage monoparental quel que soit son statut matrimonial est d'emblée considérée comme chef de ce ménage. Dans ce cas de figure, parmi les individus masculins du ménage ne doit pas se trouver le conjoint de cette femme. Par exemple, une femme mariée est considérée comme chef du ménage lorsque son conjoint ne réside pas avec elle. Ainsi, pour un homme polygame et dont les femmes ne résident pas toutes dans un même logement, il sera considéré comme chef de ménage seulement dans un seul logement avec une épouse et ses autres femmes chefs de ménages dans les autres logements.

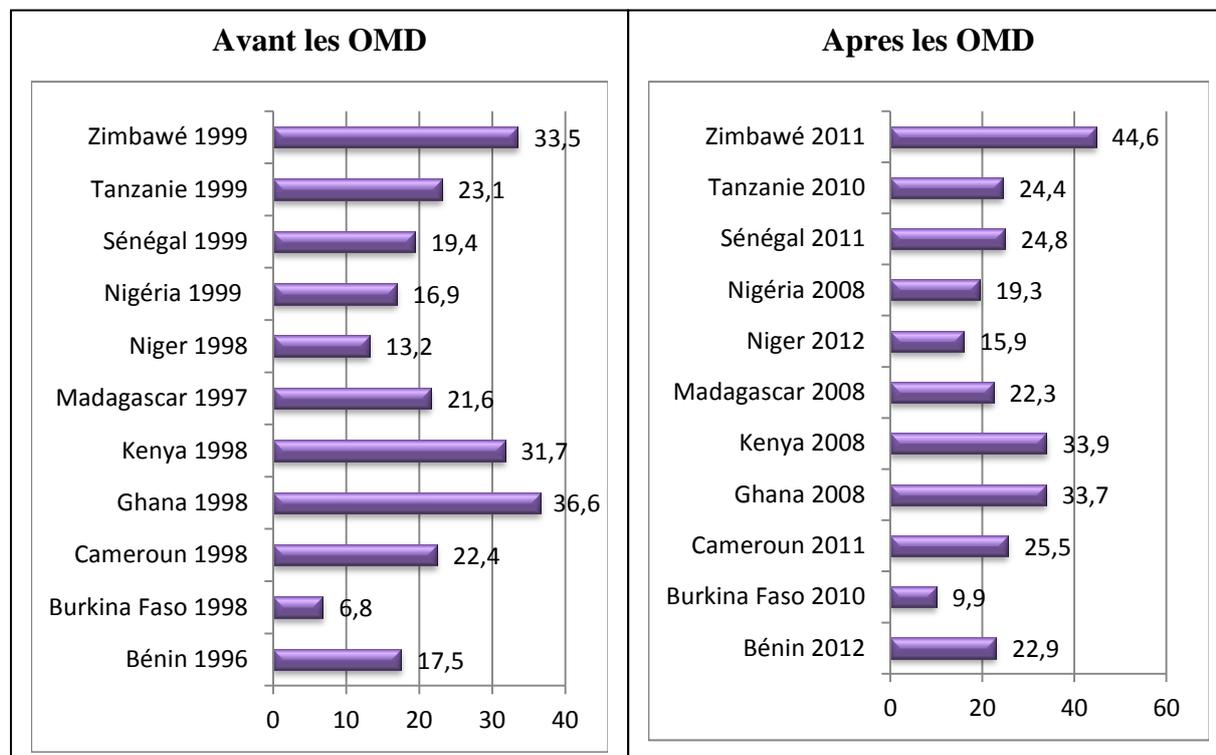
L'autonomie financière crée beaucoup de polémique dans la désignation du chef de ménage. Shaheed a dressé une typologie des femmes chefs de ménage partant d'un état temporaire au définitif (Shaheed, 1990) :

- Une femme peut être considérée temporairement chef de ménage en l'absence de son conjoint. Cependant, on peut supposer dans ce cas que le conjoint absent continue d'assumer les charges du ménage ou prendre les décisions. Il se pose alors le problème de la nature de l'absence du conjoint ainsi que sa durée pour considérer une femme comme chef de ménage
- Les femmes chefs de ménage de fait : ce sont celles qui assument réellement les charges du ménage sans pour autant se déclarées chefs de ménages. C'est le cas récurrent des femmes célibataires qui assument un ménage composé d'individus masculins le plus souvent âgés (pères, oncles, etc) ou encore de celles qui sont abandonnées par leurs époux qui retournent dans leurs familles et restent invisibles dans la plupart des études de recensement.
- Les femmes officiellement chefs de ménages qui sont soit célibataires, veuves ou divorcées ou qui sont dans des foyers polygamiques mais ne cohabitent pas avec leur conjoint. Dans ce dernier cas, elles sont considérées comme tel juste pour éviter de compter plus d'une fois leur mari dans le recensement. Le problème ici c'est qu'une femme peut se déclarer chef de

ménage sans pour autant contribuer aux charges du ménage (apport du mari ou des frères, famille).

Au cours des vingt dernières années, la féminisation du taux de chef de ménage a augmenté, variant d'une région de l'Afrique à une autre.

**Graphique** : Evolution du taux des femmes chefs de ménages en Afrique avant et après la mise en vigueur des OMD (en %)



**Source** : EDS des différents pays, notre construction

On constate dans l'ensemble une évolution de la féminisation du taux des chefs de ménages en Afrique pour les périodes avant et après la mise en vigueur des OMD. Les pays affichant les taux les plus élevés sont le Zimbabwe, le Kenya et le Ghana. Cependant, au Ghana on constate une baisse de 3,1% de ce taux entre les deux périodes. Le Burkina affiche le taux le plus faible de tous les pays avec moins de dix pour cent des femmes considérées comme chefs de ménages. De manière plus générale, ce sont les régions de l'Afrique australe et de l'Afrique de l'Est qui comptent le plus grand nombre de femmes chefs de ménages.

## **Méthodologie de l'étude**

### **Source de données**

Les données utilisées pour cette étude sont celles des Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) des pays de l'Afrique Subsaharienne avant et après la mise en vigueur des Objectifs du

Millénaire pour le Développement. Nous allons utiliser uniquement celles datant d'au plus cinq ans avant la mise en œuvre des OMD et de cinq ans au moins après la mise en œuvre des OMD (afin de mieux appréhender les effets des politiques et projets de développement mis en vigueur pour favoriser l'autonomisation de la femme à travers les OMD).

Afin d'avoir une représentativité de toutes les régions de l'Afrique Subsaharienne (anglophone et francophones), les pays suivants ont été sélectionnés selon la disponibilité des données pour les deux périodes considérées:

- Afrique de l'Est : Kenya (EDS 1998 et 2010), Madagascar (EDS 1997 et 2008), Tanzanie (EDS 1999 et 2010)
- Afrique de l'Ouest : Bénin (EDS 1996 et 2012), Burkina Faso (EDS 1998 et 2010), Ghana (EDS 1998 et 2008), Niger (EDS 1998 et 2012), Nigéria (EDS 1999 et 2010), Sénégal (EDS 1999 et 2011)
- Afrique centrale : Cameroun (EDS 1998 et 2011)
- Afrique Australe : Zimbabwe (EDS 1999 et 2011)

Les données utilisées seront celles renseignant sur les caractéristiques sociodémographiques de ces femmes.

### **Méthode d'analyse**

L'analyse descriptive sera privilégiée afin de faire apparaître les différentes caractéristiques des femmes chefs de ménages en Afrique ainsi que son évolution entre les deux périodes considérées. A l'aide de l'analyse multidimensionnelle, on mettra en exergue les caractéristiques influençant le plus le statut de femmes chefs de ménages.

### **Résultats attendus**

Les caractéristiques des femmes chefs de ménages en Afrique Subsahariennes sont identifiées. L'évolution du statut des femmes chefs de ménages est réalisée. Une comparaison de cette évolution pour les périodes avant et après la mise en vigueur des OMD est faite.